

Réclamations

En cas d'insatisfaction sur la gestion de votre contrat ou pour tout autre objet sujet à mécontentement, vous avez la possibilité, à tout moment, d'adresser votre réclamation :

- Par écrit : Ouest assurances, 10 avenue Anita Conti, 35400 Saint Malo
- Par mail : contact@ouest-assurances.fr
- Par téléphone : 02 99 82 53 34

Nous nous engageons à vous apporter une réponse sous deux mois maximum à compter de la réception de votre réclamation, ou à défaut, à vous tenir informé du déroulement de son traitement si des circonstances particulières nous empêchaient de respecter cet engagement.

Si malgré tout un différend persiste à l'issue de la réponse à votre réclamation, vous avez la possibilité de saisir, dans la limite de deux fois par an, la médiation de l'assurance, l'ACPR ou l'assureur.